

Réunion CA de l'ASGV du 14 décembre 2022

NOM	PRESENT	EXCUSE / ABSENT
Guy POMET	Présent	
Jacqueline GUEVARA	Présent	
Christian THOMAS	Présent	
Catherine THOMAS	Présent	
Philippe JANNIN	Présent	
Jean-Louis ESTIENNE	Présent	
Bruno MICHEL	Présent	
Charles CHAZOTTES		Excusé
Anne-Marie CURTI	Présent	
Chantal TURCAT	Présent	
Marc CARATI	Présent	
Dominique TRUCHET	Présent	
Patrick GUFONI	Présent	
Patrick LECUBIN		Excusé
Frédéric CHAUSSOY	Présent	

La séance démarre à 15h00 précise comme prévu au golf de VALGARDE.

Le compte rendu CA du 11 octobre 2022 a été approuvé à l'unanimité par retour de courriel des membres du CA.

- 1- La prise en compte d'utiliser les tickets repas est effective même lors des compétitions, mais ne servira plus pour payer des boissons. Le président propose de prendre en charge les 5 € sur les 25 € du repas lors de nos compétitions vu que cela se fait pour le mardi des dames et les gentlemen. Par contre soit on donne le ticket soit on paye et on bénéficie des 5 € pris en compte mais rien ne sera rendu sur le ticket. Pour les déplacements, hors Amitié, nous allons passer de 15 € à 20 € par personne.
- 2- Le scramble à 4 avec des départs à 8 a été un succès, l'ensemble des participants ont pris plaisir sur ce genre de compétition malgré un temps de jeu proche de 6 heures, de ce fait nous décidons de le reprogrammer une fois par an.
- 3- Bravo à l'équipe de VALGARDE qui victorieuse de la VARCUP et aux 2 autres qui se trouvent dans le dernier carré. Pour l'avenir c'est Fred CHAUSSOY qui se propose de gérer cette compétition pour les équipes de VALGARDE.
- 4- En ce qui concerne les équipes fédérales Anne-Marie CURTI prend en charge la présentation des polos, mais après plusieurs prises de paroles sur la couleur, la forme, la longueur l'ensemble du CA décide de repousser la décision du choix le 09 janvier avec des échantillons et des couleurs demandées (fuchsia, orange, jaune) plutôt flashy.
- 5- Pour la box et la demande d'éligibilité à la fibre seul le président peut le faire. Patrick GUFONI se propose de l'aider dans cette démarche.
- 6- Nous avons toujours des membres du CA qui ne peuvent pas se servir de Dropbox même pour le consulter car les versions remaniées par le président ou ses collaborateurs ayant ce pouvoir, ne sont pas visibles dans les versions les plus récentes. Pour pallier à ce problème Philippe JANNIN se propose d'envoyer la dernière version du calendrier, tous les lundis. Il faudra les infos des starters que gère Charly.

- 7- Le club de Sainte Maxime est prêt à accueillir 30 joueurs pour le match retour dans le cadre de la réciprocité. Seule la date reste à définir.
- 8- Le président a conclu un échange avec le club de Beauvallon pour 14 joueurs qui restent à préciser, pour une rencontre aller-retour. C'est une reprise de l'ancien accord principalement dédié aux joueurs potentiels de fédérales.
- 9- Une compétition style Ryder Cup a germé dans la tête du président qui nous expose son idée de faire jouer les bleus contre les rouges et les responsables pourraient être les animateurs de Provence d'un côté et ceux de Côte d'Azur d'un autre avec un potentiel d'au moins 20 joueurs dans chaque camp. Le premier choisirait 2 joueurs ensuite l'autre 2 joueurs ainsi de suite jusqu'à épuisement du stock. Une limite d'index pourrait être fixée vers 36 maxi, mais tout cela reste à peaufiner. Un Email sera envoyé à tous les membres de AS vers le 15 janvier et la rencontre pourrait avoir lieu en février. La compétition se déroulera sur 2 jours et les joueurs pourront être différents d'un jour sur l'autre, en cas d'indisponibilité partielle. L'idée du premier jour pourrait être en 4 balles et le lendemain en match Play.
- 10- Nous allons relancer le championnat du club et le responsable sera Christian THOMAS. Il définira le nombre de séries possibles après avoir eu les inscriptions. Chantal et Jacqueline propose de l'ouvrir à l'école de golf si le pro est d'accord.
- 11- L'assemblée générale de l'Amitié se déroulera le 15 janvier 2023 au club VALGARDE, la direction ayant donné son accord et elle sera suivie d'un repas pour environ 25 personnes.
- 12- La délibération du procès sera donnée le 19 janvier 2023.
- 13- L'Assemblée Générale de AS se déroulera dans la première quinzaine de Février 2023 car il nous faut attendre les disponibilités de Mr IGNATOFF pour définir la date précise. Nous avons une liste de sortants qui sont cette année
Jacqueline GUEVARA
Catherine THOMAS
Philippe JANNIN
Jean-Louis ESTIENNE
Chantal TURCAT
Ils se représenteront tous par lettre de motivation comme le veulent nos règlements généraux.
- 14- La fête de l'école de golf se déroulera le 17 décembre 2022 et l'ASGV offrira des cadeaux aux enfants en privilégiant ceux qui ont participé aux compétitions et qui ont amélioré leur index. Pour les inscriptions aux compétitions départementales l'AS les prendra en charge, et Chantal suggère de faire des stages qui se termineront par une compétition.
- 15- Nous allons demander à la direction si la Sagem compte refaire le repas annuel, qui était offert aux abonnés comme cela se faisait avant Covid. Après la réponse nous allons réfléchir pour refaire la fête de l'ASGV qui se faisait tous les étés.
- 16- Pour la préparation sur le nouveau logiciel RMS9 nous prenons date pour le 09 janvier 2023 et Jean-Louis nous proposera un petit stage dans la mesure de ses connaissances sur ce produit. Le RMS8 devrait être mis aux oubliettes dès le début d'année 2023 alors il faut se former le plus rapidement possible pour la bonne organisation de nos compétitions.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune demande de parole n'étant faite sur les sujets traités la séance est levée à 17H30.